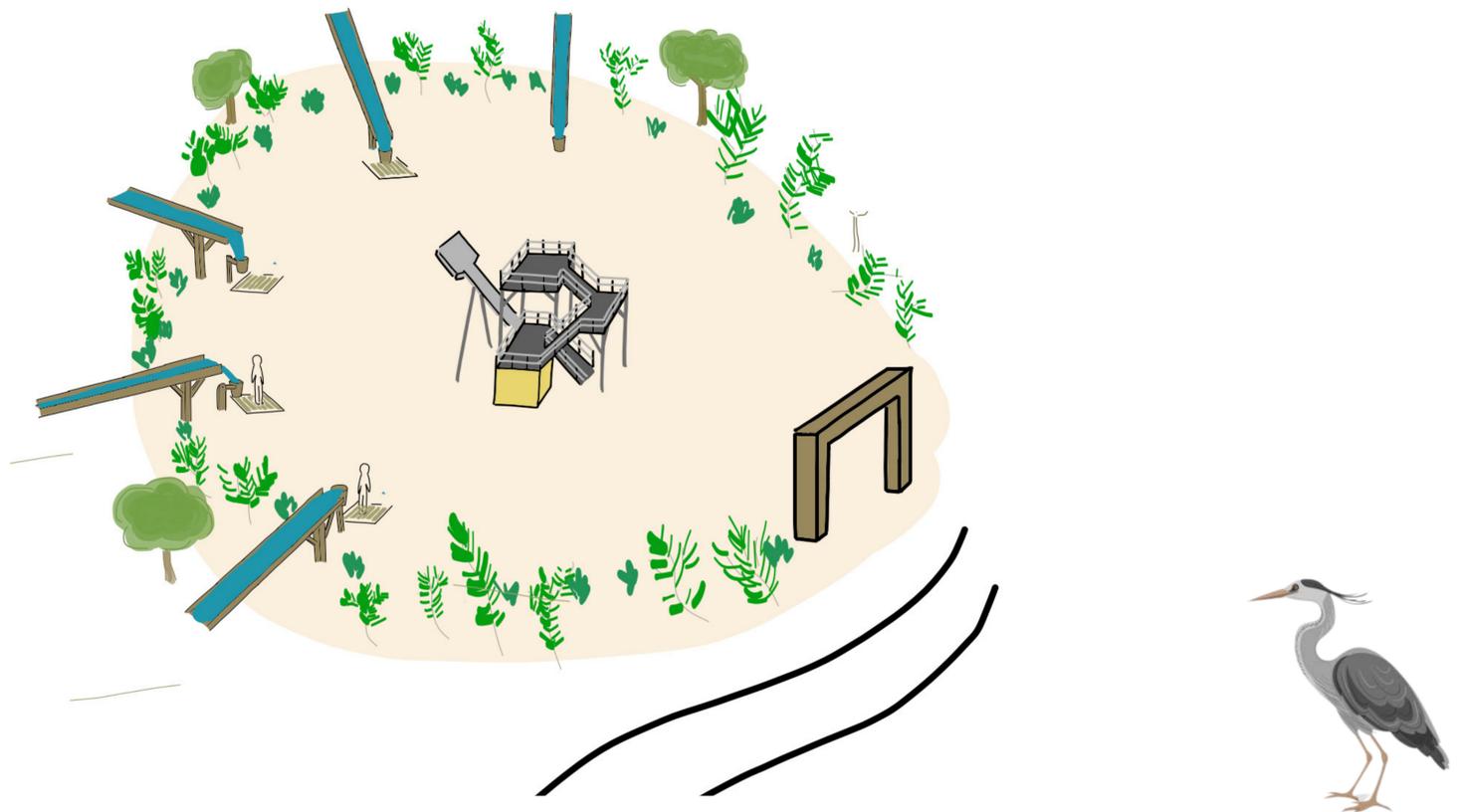


L'écopôle: un projet entre deux eaux

Création d'une clairière de rafraîchissement au sein de l'écopôle



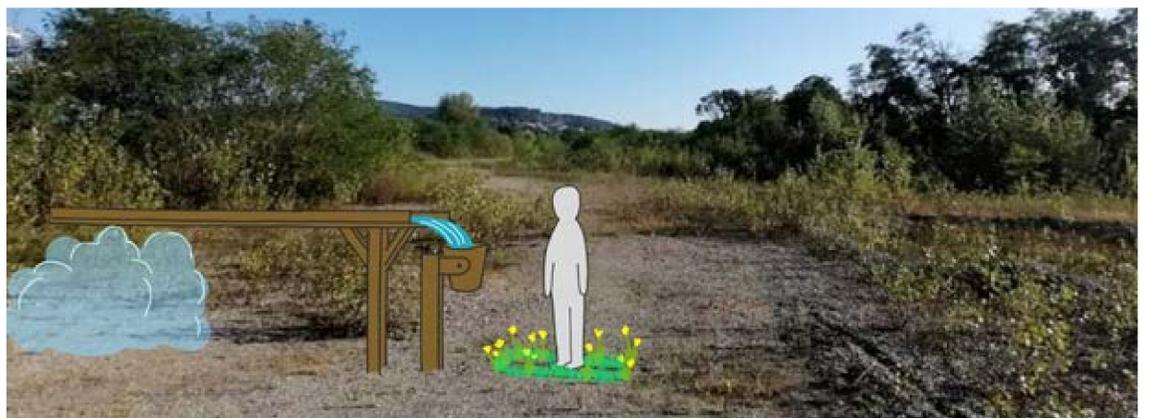
A travers notre projet, nous souhaitons mettre en place une zone de rafraîchissement qui permettrait de valoriser le patrimoine et la biodiversité du site de l'Écopôle. Le crible, anciennement utilisé dans l'extraction de gravier sur le site, sera valorisé au centre de la zone. Autour de cette infrastructure, un reboisement permettra d'offrir des zones ombragées ainsi qu'un dispositif de rafraîchissement tel que des douchettes sous forme de seaux et des brumisateurs. Cette structure végétale constitue premièrement une protection sonore pour la faune présente sur le site et une première barrière pour dissuader les visiteurs d'aller se baigner dans des zones non prévues à cet effet.



L'emplacement a été déterminé en prenant en compte la perturbation des oiseaux. Il s'agit de concentrer les activités humaines près du crible pour éviter au maximum les perturbations de la faune sur le reste du site. Cela permettrait ainsi une valorisation du patrimoine et une sensibilisation concernant la protection de la biodiversité de l'Écopôle. La Voie Verte débouchant directement sur cette zone, permettrait d'accueillir les visiteurs et de les canaliser autour du crible. La fréquentation du site allant augmenter avec la Voie Verte, l'objectif de cet aménagement est de contenir cette fréquentation autour du crible plutôt qu'autour des étangs.



Il y aura cinq installations similaires dont le principe sera le suivant : l'eau monterait en hauteur à l'aide d'une pompe manuelle activée par les promeneurs, celle-ci coulerait ensuite le long d'une rigole, ayant une forme rappelant celle du crible. Un seau rempli d'eau se déverserait sur les pieds des visiteurs lorsque celui-ci tirerait sur la corde reliée au seau. L'eau est récupérée dans un petit bassin contenant des iris des marais, des plantes filtrantes qui permettent d'assainir l'eau avant que celle-ci ne retourne dans la nappe phréatique par lessivage.



En se projetant plus loin dans le temps (50 ans), nous pourrions imaginer que le bosquet de peupliers se soit bien développé et qu'il faudra l'entretenir. D'autres espèces que les peupliers se développeront sans doute comme les robiniers faux acacia ou les tipas. Nous pouvons aussi imaginer une allée qui se dessinerait entre les deux premières rangées d'arbres pour créer une étendue d'ombre où les promeneurs pourraient s'y reposer.

Un projet de brumisateurs pourrait également être mis en place sur du moyen terme (dans 10 ou 15 ans) pour remplacer ou accompagner le système de seaux. Les brumisateurs seraient alimentés par la nappe phréatique grâce à un système de pompe fonctionnant grâce à des panneaux photovoltaïques.

Pour un meilleur accueil des visiteurs, nous avons également pensé à la construction d'une arche entre la Voie Verte et le site d'implantation du projet. Cette arche mesurerait 5 mètres de haut et de large et un brumisateur y serait installé afin de créer une entrée rafraîchissante.

Nous pouvons aussi imaginer la construction d'un point de vue en hauteur, au milieu du bosquet, pour admirer en hauteur la vue sur l'Écopôle et sur la Chaîne des Puys.